

**EXTRAIT SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERGHOLTZ
Séance du 22 mai 2012**

Sous la présidence de Madame Nella WAGNER, Maire

Présents :

M. Jean-Luc GALLIATH, M. Jacky FRETZ, Mme Véronique HEIL, Mme Denise FLORY, M. Philippe SCHALLER, M. Marc BURRER, Mme Gabrielle EGLY, M. Fabien RIBER, M. Pascal DRESCH, Mme Christine SÜSSMUTH, M. Yves DEIBER, M. Damien GOEBELS, Mme Nadine HABERMACHER

Absents excusés:

M. Hervé CLOR qui a donné procuration à M. Fabien RIBER

Secrétaire de séance : Mlle Stéphanie BAUCHET, secrétaire de mairie

Travaux du chemin Huttingweg : tranche 3

Monsieur Jacky FRETZ, adjoint chargé des travaux, rappelle que par délibérations du 17 mars 2009 et du 21 septembre 2010, le conseil municipal avait donné un accord de principe pour la réalisation des travaux en 3 tranches.

La ville de Guebwiller, participant financièrement pour 50 % à ces travaux sur le chemin mitoyen, a inscrit la troisième tranche à son budget 2012.

Le coût de cette tranche s'élèverait à 30 000 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (dont une procuration) d'inscrire la somme de 30 000 € au budget primitif 2012 pour réaliser la troisième tranche des travaux et charge Mme le Maire de la signature de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée.

La dépense sera imputée respectivement sur les comptes 2315,4581 et 4582 du budget primitif 2012.

Travaux logement 29 rue de Guebwiller

Madame le Maire informe l'assemblée de la nécessité d'effectuer certains travaux au logement communal 29 rue de Guebwiller.

Une consultation a été lancée pour la remise en état des fenêtres qui ne sont plus étanches, le remplacement des revêtements de sol dans la cuisine et l'entrée et mise en place d'un radiateur dans la cage d'escalier.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité (dont une procuration) :

- *de retenir l'entreprise OBRECHT de Westhalten, mieux disante, pour l'installation d'un radiateur et son raccordement au réseau existant pour la somme de 802,50 € HT soit 959,79 € TTC*
- *de retenir l'entreprise FLORY pour le revêtement de sol de la cuisine et du couloir ainsi que le remplacement des joints des fenêtres pour un montant de 2 437,71 € HT soit 2 608,35 € TTC.*

Ces dépenses seront imputées sur le compte 2132 du budget primitif 2012.

**EXTRAIT SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERGHOLTZ
Séance du 22 mai 2012**

Ecole primaire : remplacement de la porte d'entrée

La porte d'entrée de l'école primaire doit être remplacée pour des raisons de sécurité et de vétusté.

Deux entreprises ont répondu à la consultation.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité (dont une procuration) :

- *de retenir l'entreprise JACOB de Lutterbach pour la fourniture et la mise en place d'une porte en aluminium laquée avec vitrage isolant deux faces feuilletées et crémone pompier pour la somme de 3 478 € HT soit 4 837,82 € TTC. La dépense sera imputée sur le compte 21312 du budget primitif 2012.*

Eglise réfection de la porte d'entrée

Mme le Maire propose l'ajournement de ce point.

M. Fabien RIBER fait remarquer que pour réaliser des économies ce travail pourrait être réalisé par l'ouvrier communal car cela fait partie de ses compétences.

Les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité (dont une procuration) d'ajourner ce point et de le reporter à une séance ultérieure.

Atelier communal : acquisition d'outillage

Madame le Maire donne la parole à Mme Véronique HEIL, adjointe en charge du dossier, qui présente la liste d'outils nécessaires à l'ouvrier communal : un multimètre, une perceuse visseuse avec batterie au lithium et un lot de pinces et de tournevis isolés plus un coffret à douilles.

Des devis pour une autolaveuse pour nettoyer la salle polyvalente ont également été demandés.

Afin de financer la machine et l'agent qui l'utilisera, il est proposé d'augmenter le tarif de location de la salle polyvalente.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité (dont une procuration) :

- *d'acquérir le multimètre auprès de la société REXEL mieux disante pour 224,10 € HT soit 268,02 € TTC, la perceuse visseuse auprès de l'entreprise MULLER de Soultzmatt mieux disante pour 449 € HT soit 537 € TTC et le lot de pinces, tournevis et coffret à douilles auprès d'OREXAD à Sausheim pour 341,66 € HT soit 408,63€ TTC. La dépense sera imputée sur le compte 2158 du budget primitif 2012*
- *d'acquérir l'autolaveuse auprès de l'entreprise MULLER de Berrwiller pour la somme de 1 636 € HT avec 2 brosses et 1 bidon pour 186 € HT soit au total 1 822 € HT soit 2 179,11 € TTC. La dépense sera imputée sur le compte 2158 du budget primitif 2012*
- *d'augmenter le tarif de location de la salle polyvalente à compter du 1^{er} juillet 2012 à 140 € pour les habitants de Bergholtz et 300 € pour les extérieurs. La caution sera portée à 200 €. Les autres tarifs demeurent inchangés.*

**EXTRAIT SUCCINT DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERGHOLTZ
Séance du 22 mai 2012**

Motion de soutien à l'ONF

Mme le Maire propose à l'Assemblée de soutenir l'ONF dans ses revendications.

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité (dont une procuration) :

- de demander à l'Etat de suspendre les suppressions d'emplois à l'ONF et exige qu'un débat national sur l'avenir de la forêt publique soit organisé au plus vite, intégrant les élus, les personnels de l'ONF et les représentants des usagers de la forêt.*
- d'apporter son soutien à la démarche des personnels de l'Office National des Forêts qui vise à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable, de proximité assurée par un service public forestier national.*